

Hauts-de-France, Somme  
Lamotte-Warfusée  
ancien village Lamotte-en-Santerre  
rue Ulphy-Cottinet

## Mairie et école primaire de Lamotte-Warfusée (anciennement de Lamotte-en-Santerre)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA80010200

Date de l'enquête initiale : 2016

Date(s) de rédaction : 2020

Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Val de Somme, enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : mairie, école primaire

Parties constituantes non étudiées : remise de matériel d'incendie, logement, cour, jardin potager

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales :

### Historique

Les sources conservées aux archives départementales (série O) documentent la construction de la mairie et des écoles de Lamotte-en-Santerre. La commune possède une propriété acquise en 1864, rue Delambre, pour y installer le logement de l'instituteur. Un bâtiment à usage de classe et de salle de mairie est construit en 1874, à l'avant de la parcelle. Une école de filles existe dans le village, dont l'insalubrité nécessite la reconstruction, votée en 1877. Le projet de construction d'une nouvelle mairie-école, confié aux architectes amiénois Victor et Paul Delefortrie, jugé trop coûteux, est reporté. Une nouvelle mairie est finalement reconstruite (à l'emplacement de l'actuelle école primaire), et l'école de garçons y est transférée. L'ancienne école de garçons est alors aménagée pour accueillir l'école de filles ouvre ses portes en 1888.

La notice de l'instituteur (99T 3806/459) mentionne une propriété acquise en 1864 pour installer le logement de l'instituteur et la construction d'un bâtiment à usage de classe et de mairie à l'emplacement de l'ancienne grange en 1874. Le plan montre un dispositif à classe unique éclairée à l'est et à l'ouest.

Une carte postale du début du 20<sup>e</sup> siècle donne une représentation de la mairie-école, élevée à l'angle de la rue de l'Eglise et de la route. L'édifice occupe une parcelle d'angle à pan coupé ; il comprend un bâtiment en rez-de-chaussée à usage de classe et de salle de mairie et un préau en retour d'équerre, qui bordent la cour de récréation. Les bâtiments en briques sont couverts d'ardoise. La dimension des baies éclairant les pièces indique que l'installation d'une classe n'était pas prévue à l'origine.

Détruite pendant la première guerre mondiale, la mairie, l'école primaire et la remise de pompe à incendie sont reconstruites sur les plans et devis de l'architecte de la coopérative de reconstruction de Lamotte E. Lemaire, dressés en 1922 et 1924. La réception des travaux a lieu en 1928. L'école primaire est reconstruite à l'emplacement de l'ancienne école de garçons et mairie.

Pour l'école, le projet d'E. Lemaire propose une distribution intérieure modulable : le pavillon à étage carré (au nord) est destiné au logement de l'instituteur et dispose d'une entrée indépendante ; le corps en rez-de-chaussée est divisé en deux espaces, une salle de classe d'une capacité de 34 élèves éclairée à l'est et à l'ouest (au sud) et un préau (au centre). Une variante montre la possibilité d'utiliser le préau pour agrandir la salle de classe existante et aménager une seconde salle de classe d'une capacité de 28 élèves.

Une carte postale de l'entre-deux-guerres montre que la clôture de l'école était en ciment ajouré et que la fenêtre et la porte du logement (coté cour de récréation) était protégées par un auvent.

La cantine scolaire a été installée dans l'ancienne remise de pompes à incendie.

Période(s) principale(s) : 19e siècle, 1er quart 20e siècle

Dates : 1922 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Edmond Lemaire (architecte, attribution par source)

## Description

L'édifice occupe une vaste parcelle d'angle fermée sur la rue par un mur bahut (rue Ulphy-Cottinet) et une clôture en ciment ajouré (au nord) ; le terrain en pente (nord-sud) est en surplomb de la route au nord ; il est divisée en deux parties séparées par un mur.

Au sud, rue Ulphy-Cottinet, la mairie comprend deux bâtiments construits en briques et couverts de tuiles flamandes mécaniques. Le bâtiment principal en coeur de parcelle arborée compte un étage carré et présente une façade antérieure à trois travées et une façade latérale (nord) à deux travées. La travée centrale est soulignée par un fronton décoré d'un cartouche portant l'inscription "MAIRIE". Le bâtiment secondaire, en rez-de-chaussée, est implanté perpendiculairement à la rue. Il est prolongé d'une extension en parpaings de ciment masqué par un enduit. Il présente une large ouverture en pignon côté rue, trois fenêtres au nord et une porte à l'extrémité ouest.

Au nord, l'école comprend un bâtiment principal en retrait de la cour de récréation et un pavillon à l'arrière. Le bâtiment est composé d'un pavillon à étage carré prolongé au sud d'une aile en rez-de-chaussée abritant les salles de classe éclairées à l'est et à l'ouest. Deux portes donnent accès aux classes depuis la cour de récréation. Le pavillon à étage carré dispose d'un accès depuis la cour de récréation (à l'est) et un accès côté jardin (à l'ouest), protégé par un auvent vitré. Sur la façade nord, un cartouche en ciment porte l'inscription "ECOLE COMMUNALE". Une modification des ouvertures (porte murée et porte transformée en fenêtre) est visible au rez-de-chaussée. Le pavillon à l'arrière est en rez-de-chaussée.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : tuile flamande mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, en rez-de-chaussée

## Typologies et état de conservation

Typologies : mairie, école et logement sous un même toit (19e siècle) ; école et logement sous un même toit (1er quart 20e siècle)

## Statut, intérêt et protection

La mairie et l'école de Lamotte, reconstruites sur les plans de l'architecte E. Lemaire, sont achevées en 1928. Ici, les fonctions n'ont pas été regroupées dans un seul bâtiment.

Statut de la propriété : propriété de la commune

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99O 2282. **Lamotte-en-Santerre. Bâtiments communaux.**

### Documents figurés

- **Commune de Lamotte-en-Santerre. Plan de l'école, du logement de l'instituteur et de la mairie, 1878 (AD Somme ; 99T3806/459).**

## Illustrations



La mairie.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR32\_20208000076NUC2A



La mairie et l'ancienne  
remise de pompes à incendie  
aménagée en cantine scolaire.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20168005874NUCA



L'école.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20168005875NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les équipements publics de la reconstruction après la première guerre mondiale (IA99000029)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Le village de Lamotte-Warfusée (anciens hameau de Warfusée et village de La Motte) (IA80010656) Hauts-de-France, Somme, Lamotte-Warfusée

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



La mairie.

IVR32\_20208000076NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La mairie et l'ancienne remise de pompes à incendie aménagée en cantine scolaire.

IVR32\_20168005874NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'école.

IVR32\_20168005875NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation